



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

relations avec le Parlement : fonctionnement

Question écrite n° 67873

Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention de M. le ministre délégué aux relations avec le Parlement sur la sur-utilisation de papier non recyclable, non seulement par les particuliers mais aussi par les pouvoirs publics et dans les institutions. C'est pourquoi il souhaite connaître ses actions et ses intentions afin de réduire l'utilisation du papier non recyclable en faveur de celui recyclable au sein des services de son ministère et des services et administrations s'y rattachant.

Texte de la réponse

Le ministre délégué aux relations avec le Parlement a l'honneur de faire connaître à l'honorable parlementaire qu'il ne dispose que d'un cabinet ministériel à effectif réduit et d'aucun service ni administration s'y rattachant. Le cabinet du ministre délégué aux relations avec le Parlement ne passe aucun marché de fournitures car il relève des services généraux du Premier ministre.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 67873

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : relations avec le Parlement

Ministère attributaire : relations avec le Parlement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 juin 2005, page 6226

Réponse publiée le : 12 juillet 2005, page 6938